

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 AVRIL 2019

Reconduction d'un contrat PEC : autorise le Maire, à l'unanimité, à signer la convention avec Pôle Emploi pour la reconduction d'un contrat PEC.

Révision des tarifs de location des salles de l'Espace Paris Fontaine : fixe, à l'unanimité, les nouveaux tarifs de location des salles de l'Espace Paris Fontaine comme suit :

EXTERIEURS (particuliers, associations, entreprises)						
SALLES	CUISINE	1 JOURNEE EN SEMAINE *	JOURNEE SUPPL.	SAMEDI OU JOUR FERIE	WE **	½ JOURNEE
A (300 pers.)	AVEC	1 200,00 €	600,00 €	1 800,00 €	2 200,00 €	Néant
	SANS	1 000,00 €	400,00 €	1 500,00 €	1 800,00 €	560,00 €
B (150 pers.)	AVEC	600,00 €	300,00 €	900,00 €	1 100,00 €	Néant
	SANS	400,00 €	200,00 €	600,00 €	800,00 €	240,00 €
C (100 pers.)		350,00 €	170,00 €	550,00 €	650,00 €	200,00 €
D (30 pers.)		200,00 €	100,00 €	300,00 €	350,00 €	140,00 €

PARTICULIERS et ENTREPRISES NOAILLAISES : 50% du tarif						
SALLES	CUISINE	1 JOURNEE EN SEMAINE *	JOURNEE SUPPL.	SAMEDI OU JOUR FERIE	WE **	½ JOURNEE SEMAINE
A (300 pers.)	AVEC	600,00 €	300,00 €	900,00 €	1 100,00 €	Néant
	SANS	500,00 €	200,00 €	750,00 €	900,00 €	280,00 €
B (150 pers.)	AVEC	300,00 €	150,00 €	450,00 €	550,00 €	Néant
	SANS	200,00 €	100,00 €	300,00 €	400,00 €	120,00 €
C (100 pers.)		175,00 €	85,00 €	275,00 €	325,00 €	100,00 €
D (30 pers.)		100,00 €	50,00 €	150,00 €	175,00 €	70,00 €

ASSOCIATIONS NOAILLAISES : 30% du tarif						
SALLES	CUISINE	1 JOURNEE EN SEMAINE *	JOURNEE SUPPL.	SAMEDI OU JOUR FERIE	WE **	½ JOURNEE
A (300 pers.)	AVEC	360,00 €	180,00 €	540,00 €	660,00 €	Néant
	SANS	300,00 €	120,00 €	450,00 €	540,00 €	168,00 €
B (150 pers.)	AVEC	180,00 €	90,00 €	270,00 €	330,00 €	Néant
	SANS	120,00 €	60,00 €	180,00 €	240,00 €	72,00 €
C (100 pers.)		105,00 €	51,00 €	165,00 €	195,00 €	60,00 €
D (30 pers.)		60,00 €	30,00 €	90,00 €	105,00 €	42,00 €

ASSOCIATIONS EXTERIEURES : 60% du tarif						
SALLES	CUISINE	1 JOURNEE EN SEMAINE *	JOURNEE SUPPL.	SAMEDI OU JOUR FERIE	WE **	½ JOURNEE
A (300 pers.)	AVEC	720,00 €	360,00 €	1 080,00 €	1 320,00 €	Néant
	SANS	600,00 €	240,00 €	900,00 €	1 080,00 €	336,00 €
B (150 pers.)	AVEC	360,00 €	180,00 €	540,00 €	660,00 €	Néant
	SANS	240,00 €	120,00 €	360,00 €	480,00 €	144,00 €
C (100 pers.)		210,00 €	102,00 €	330,00 €	390,00 €	120,00 €
D (30 pers.)		120,00 €	60,00 €	180,00 €	210,00 €	84,00 €

Gratification d'une stagiaire de longue durée : autorise le Maire, à l'unanimité, à verser une gratification de 3.75€/heure à une stagiaire de longue durée.

Décision budgétaire modificative n° 1 budget principal : approuve, à l'unanimité, la décision budgétaire modificative n° 1 du budget principal suivante :

SECTION D'INVESTISSEMENT			
CH.	Article	DEPENSES	Montant
20	2031	Frais d'étude - SAO réalisation des études à des projets d'aménagement	-50 000.00 €
23	238	Avances versées immo. corporelles- Prestataires techniques SAO réalisation des études à des projets d'aménagement	50 000.00 €
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT			0.00 €

Gestion des différents services d'accueil post et périscolaires, pause méridienne et centres de loisirs sans hébergement – choix du mode de gestion : décide, à l'unanimité, de changer le mode de gestion de ces services sous forme de régie municipale.